

n'avait le droit de quitter son siège et de circuler dans l'enceinte de la Chambre. Sauf les applaudissements traditionnels, qui accueilleraient toujours les chefs lorsqu'ils se levaient pour voter, un silence proverbial régnait dans la salle au point que vous auriez pu entendre tomber une épingle. Je désire fort que les honorables membres nous prêtent leur aide afin de faire revivre la dignité qui marquait les débats de jadis et qu'il soit au moins possible d'avoir une inscription fidèle des opinions recueillies en cette Chambre.

L'hon. CHARLES MARCIL (Bonaventure): Je suis très heureux que l'occasion me soit offerte de corroborer les observations qu'a faites l'honorable ministre de la Justice (M. Guthrie) et j'ose espérer qu'à l'avenir les anciennes traditions parlementaires seront observées.

INSPECTION DES PORTS NATIONAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. IAN MACKENZIE (Vancouver-Centre): Puis-je savoir du ministre de la Marine (M. Duranleau) s'il est en mesure, à présent, de faire une déclaration sur ce que le Gouvernement compte faire pour donner suite, à cette session-ci, à une partie ou à l'ensemble des conclusions du rapport Gibb?

L'hon. ALFRED DURANLEAU (ministre de la Marine): Monsieur l'Orateur, le seul renseignement que je puisse donner à mon honorable ami, c'est que nous ne nous proposons pas de donner suite à ce rapport cette session-ci.

QUESTION DE PRIVILEGE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je prends la parole sur une question de privilège qui intéresse la Chambre. Jeudi, le 12 avril, l'honorable député de Témiscouata (M. Pouliot) a parlé d'un article de journal portant l'en-tête suivante:

Arthur Cutten devra répondre à une accusation de conspiration.

D'après le secrétaire de l'agriculture des Etats-Unis il aurait falsifié des rapports afin de manipuler les prix du grain.

Après avoir posé sa première question l'honorable député a dit:

Deuxièmement, ledit Cutten n'a-t-il rien fait de ce dont se plaint le gouvernement américain, selon la dépêche que j'ai citée?

On trouvera cette question de l'honorable représentant à la page 2224 du *hansard*. La question de règlement ayant été soulevée et [L'hon. M. Guthrie.]

donnée lieu à une vive discussion, l'honorable député tint le propos suivant comme on peut le voir à la colonne suivante du compte rendu:

Cela se rapporte beaucoup à la question que nous discutons, car ces garanties ont été données en vertu de la mesure du blanc-seing. Il y a une relation évidente entre la manipulation du grain par Cutten à Chicago et ce qui aurait pu être fait ici. Nous ignorons ce qui a été fait au Canada. Je ne le sais point; personne ne le sait...

M. le Président: A l'ordre! L'honorable député parle-t-il de ce qu'il connaît ou de ce qu'il a lu?

A cette demande, l'honorable député répondit:

Eh bien, presque tout ce que nous savons nous vient de la presse, car le Gouvernement est assez silencieux.

Vient ensuite une autre déclaration de la part de l'honorable député d'Antigonish-Guysborough (M. Duff). A la page 2229, nous voyons que le président dit:

Je croyais que l'honorable député voulait discuter la question de règlement.

A cela l'honorable député d'Antigonish-Guysborough répliqua:

Qui, monsieur le président. Permettez-moi d'aller un peu plus loin. En ce qui regarde cette affaire Cutten, dans laquelle vous êtes intervenu, d'une manière aussi courtoise, je crois savoir que le blé que Cutten a vendu à Chicago a été vendu à M. McFarland et que le Gouvernement garantissait les fonds qui devaient payer ce blé.

Et à la page 2230:

Je l'ai dit tout à l'heure, tout ce qui m'intéresse dans l'affaire Cutten, c'est que, par suite de la garantie donnée à M. McFarland par le Gouvernement, M. Cutten, à Chicago, a vendu du blé à M. McFarland, et que ce dernier a dû pour cela se servir de l'argent qui lui était garanti par le Gouvernement. Je pense en avoir dit assez pour me faire comprendre.

C'était là une affirmation directe et certaine. Plus loin, à la page 2232, nous relevons la déclaration suivante que je fis moi-même:

L'honorable député a fait une observation qui me paraît fort sérieuse. A cause de nouvelles parues dans les journaux, il a prétendu qu'il y a collusion, en somme, entre l'organisme de vente du blé et M. Cutten de Chicago, que les Canadiens ont employé de l'argent à l'achat de blé de M. Cutten.

M. Duff: Si le premier ministre me permet de l'interrompre, je rappelle que j'ai parlé d'une nouvelle parue dans les journaux.

Le très hon. M. Bennett: Quiconque fait une déclaration sur le parquet de la Chambre doit en prendre la responsabilité.

Voilà l'affirmation directe et dont on se souviendra. A cela l'honorable député d'Antigonish-Guysborough répondit: "Je l'accepte bien volontiers".